

Luttons ensemble contre la misère !...

Soumis par Mouhammad_Patel
28-02-2007

Untitled 1

```
.style1 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
}  
.style2 {  
font-family: Garamond;  
}  
.style3 {  
font-family: Garamond;  
font-weight: bold;  
}  
.style4 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
font-weight: bold;  
}  
.style5 {  
font-size: medium;  
}  
.style6 {  
font-family: Garamond;  
font-size: medium;  
}  
.style7 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
font-weight: bold;  
font-size: medium;  
}  
.style8 {  
text-align: justify;  
}
```

Comme il est triste de constater qu'à l'aube de ce 21^{ème} siècle, alors que bien nombreux sont ceux qui, dans les pays développés et industrialisés, sont fiers des avancées considérables qu'ils ont pu réaliser dans les domaines scientifiques, technologiques etc..., comme il est triste de constater, disions-nous donc que, dans ce contexte, il y ait encore des gens qui connaissent une misère telle qu'ils sont privés de leur dignité la plus élémentaire, comme l'exprime si bien cet appel poignant lancé par le Comité pour la Journée Mondiale de lutte contre la misère il y a déjà plusieurs années(en 1998):

"Lorsqu'on n'est pas sûr de pouvoir nourrir ses enfants le soir,

lorsqu'on doit vivre à 7 ou 8 personnes dans une ou deux pièces, ou à la rue,

lorsqu'on hésite à se faire soigner,

lorsqu'on va de petit boulot en petit boulot, avec des promesses d'embauche jamais concrétisées et qu'on se fait sans cesse reprocher son manque de formation,

lorsqu'on doit passer une partie de son temps à mendier auprès des services sociaux pour pouvoir payer son loyer ou envoyer ses enfants en vacances, et qu'en plus on est souvent regardé de haut par les employés des services qu'on sollicite,

en quoi ses droits humains fondamentaux sont-ils respectés ?

quelle sécurité a-t-on ? quel respect de sa vie privée ? quelle possibilité de vivre dignement et librement ?"

Face à de telles conditions, le musulman ne peut pas rester indifférent. En effet, aussi bien le Qur'aane que les Hadiths nous interpellent vers la bonté, la générosité, l'entraide envers ceux qui sont dans le besoin. Le musulman n'a ainsi pas le droit de vivre en égoïste, en ignorant ceux qui sont autour de lui et qui ont été moins favorisés que lui. Allah, en citant les qualités des Compagnons du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de Médine, ceux-la même qui avaient accueilli leurs frères musulmans émigrés de Makkah, dit dans le Qur'aane:

"Ils préfèrent (leurs hôtes) à eux-mêmes, même s'ils sont dans le besoin."
(Sourate 59 / Verset 9)

Suivant certains Hadiths, il apparaît que ce verset fut révélé à la suite de ces faits:

Une homme

vint (un jour) au-devant du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et lui dit: "Je suis dans le besoin."

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) envoya alors quelqu'un à l'une de ses femmes (afin d'essayer d'obtenir quelque chose) qui lui fit répondre: "Par Celui qui t'a

envoyé porteur de la Vérité, je n'ai que de l'eau."

Puis il l'envoya vers une autre qui lui fit la même réponse et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes ses femmes eussent répondu la même chose:

"Par celui qui t'a envoyé porteur de la Vérité, je n'ai que de l'eau." Alors le Prophète Mouhammad (sallallâhou

alayhi wa sallam) demanda: "Qui donc accordera l'hospitalité à cet homme pour la nuit ?" Un

médinois se proposa en disant: "Moi, Envoyé de Dieu " et il l'emmena chez lui. (La suite du récit

est mentionné dans une autre version du Hadith) Il demanda à sa femme: "As-tu quelque chose à

manger ?" Elle lui répondit:

"Je n'ai que le repas de mes enfants."

Il lui dit alors:

"Occupe-les par un moyen quelconque et quand ils voudront dîner, endors-les.

(Les commentateurs du Hadith expliquent que les enfants avaient déjà consommé quelque chose et ils n'avaient pas vraiment faim; auquel cas il n'aurait pas été permis de leur priver de leur repas.)

Quand notre hôte entrera, éteins la lumière et fais-lui croire que nous mangeons." Ils s'assirent et

leur invité mangea. Ainsi s'endormirent-ils cette nuit-la le ventre creux. Quand

ce fut le matin, le Compagnon (radhia allâhou anhou) (qui avait accueilli celui qui était dans le besoin chez lui) se rendit chez le Prophète Mouhammad (sallallâhou

alayhi wa sallam) qui lui dit: "Allah s'est émerveillé de la manière dont vous avez traité votre hôte cette nuit."

Abdoullah

Ibnou Amr' Ibnil 'Âs (radhia allâhou anhou) rapporte qu'un homme demanda au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam):

"Quel est le plus bel aspect de l'Islam ?" Il

répondit: "Offre à manger aux gens, et donne le salut (Salâm) à ceux que tu connais comme à ceux que tu ne connais pas."

Le

Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a aussi dit:

"Fils d'Adam, il est bon pour toi de dépenser le superflu, mais il est néfaste pour toi de le conserver. Tu ne seras pas blâmé pour avoir gardé le nécessaire. Et (quand tu fais l'aumône) commence pas ceux dont tu as la charge. La main qui donne a plus de mérite que la main qui reçoit."

Nous nous devons de prendre conscience de nos responsabilités et de nos devoirs envers les plus démunis; il est de notre devoir de les aider et d'apaiser leurs peines et leurs souffrances. N'oublions pas ces propos tenus par le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam):

"Montre-toi généreux, ô fils d'Adam, et on sera généreux envers toi."

Qu'Allah

nous permette à tous, à notre échelle et selon nos capacités, d'œuvrer pour le bien-être de l'humanité entière, matériellement bien sûr, mais aussi spirituellement.

Âmine.

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !